

mars 2016

Laserliner

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Mesure](#)

Garantie 4 ans



er

Laserliner applique depuis le 1 mars dernier une garantie de quatre ans sur tous ses matériels, garantie automatique sans inscription liée à la l'édition de la facture. Cette garantie va être matérialisée sur les emballages par un logo spécifique.